

Kaspersky 1 Zango 0

Dans son verdict, la cour de Washington DC a donc tranché en faveur de Kaspersky, rejetant l'action en justice entreprise par la société Zango, concepteur de logiciels publicitaires (adwares).

Le juge Coughenour a rejeté la demande de Zango qui voulait que sa solution soit cataloguée comme étant « sûre » et a ainsi déchargé Kaspersky Lab de toute responsabilité conformément au « Communications Decency Act. »

Zango avait attaqué Kaspersky en justice afin que la solution du groupe moscovite arrête de bloquer l'installation de son logiciel.

Selon Kaspersky : « ce jugement protège le droit du consommateur à choisir quels logiciels doivent être installés sur son ordinateur, et autorise les éditeurs de solutions antivirales à identifier et à indiquer les programmes potentiellement indésirables et nuisibles à l'internaute. »

Par ailleurs, l'éditeur rappelle qu'avec ses solutions de protection, les utilisateurs sont libres d'ajuster les paramètres pour permettre aux programmes de leur choix d'être actifs ou non.

« La mission de Kaspersky Lab a toujours été et reste de faire d'Internet un endroit plus sûr. Nous sommes ravis de l'issue de cette affaire, car le jugement est en parfaite adéquation avec la vocation de l'industrie antivirale ? la protection de l'utilisateur est primordiale », rappelle Eugène Kaspersky, dg de Kaspersky Lab.

Rappelons qu'en novembre 2006, la FTC (Federal Trade Commission) a condamné [Zango](#) à une amende de 3 millions de dollars. Le gendarme du commerce américain a déclaré dans un communiqué : « les méthodes utilisées par Zango sont injustes et frauduleuses, d'autant qu'il est très difficile pour un utilisateur lambda contaminé de désinstaller ces logiciels-espions. »

En effet, pour accéder au visionnage de clips ou pour télécharger des jeux sur le site Zango.com les utilisateurs doivent installer un fichier dénommé 'setup.exe' et signé de Zango. Seulement ce que la plupart des internautes ne savent pas c'est qu'ils téléchargent un fichier-espion. La fonction de ce dernier est multiple, non seulement il récupère des informations sur les sessions Web de l'internaute, mais entraîne l'apparition de pop-up à caractère pornographique.